6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Beaurepaire, Tourcoing. 7041

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un dégorgeur, M. Jean Ameye, 20 ans, rue de la Belle-Vue, 82, s'est blessé au pied droit en passant sur un clou. Docteur Decherf; huit jours. — Chez MM. Vve Fouan Leman et fils, peigneurs, rue de Roubaix, une tisseuse, Mlle Victorine Courtent, 36 ans, rue Delmotte, à Roncq, s'est contusionnée au sein gauche en heurtant une barbe de son métier. Docteur Playoust; dix jours. — Un chaudronnier en cuivre, M. Félix Lombart, 52 ans, rue des Trois-Pierres, 270, employé à la chaudronnerie de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, 27 bis, s'est coupé le poignet en maniant une feuille de cuivre. Docteur Debuchy; deux jours.

HALLUIN

UNE GRÈVE DE TISSERANDS. — Mercredi, une grève s'est déclarée dans le tissage de toiles et jutes de M. Deherripon, rue Saint-André, à Halluin. Soixante-dix neuf ouvriers tisserands sur 135 ouvriers de diverses catégories qu'occupe l'établissement, ont abandonné le travail réclamant une augmentation de salaire de 20 % sur tous les articles et la réintégration de deux ouvriers congédiés samedi dernier.

Il y a quelques jours, les ouvriers au nombre de 120 environ ont tenu une réunion au cours de laquelle on avait décidé d'envoyer une lettre à M. Deherripon pour lui soumettre les doléances indiquées plus haut. Les ouvriers s'étaient séparés en décidant en principe par 65 voix contre 52, la grève, si satisfaction ne leur était pas accordée. Comme la réponse du patron ne fut pas favorable, les ouvriers ont cessé le travail mercredi.

Dans l'après-midi, à deux heures, une seconde réunion a été tenue et les grévistes ont décidé la continuation de la grève.

LILLE

UNE DRAMATIQUE TENTATIVE DE SUICIDE. — Une des locataires de l'estaminet Lucidarme, 5, place Madeleine-Caulier, étonnée de ne pas recevoir de réponse de la part de sa voisine, Mme Vve Marthe D..., 32 ans, couturière, fit enfoncer sa porte. La pauvre femme fut trouvée prostrée contre son poêle, bourré de charbon de bois et dont le tuyau bouché laissait échapper une fumée asphyxiante.

Sur une table deux lettres placées en évidence et adressées, l'une à la mère de Mme D..., et l'autre à un ami, ne laissaient aucun doute sur la tragique détermination de la malheureuse. L'intervention opportune de la voisine a sauvé Mme D... d'une mort certaine.

La désespérée qui est hors de danger a promis de ne pas renouveler sa tentative.

LE DRAME DE LA RUE DE DOUAI. — M. Dutilleul, médecin-légiste, a procédé, hier à cinq heures et demie, à l'autopsie de l'infortuné Dutordoir. Le praticien a reconnu que l'arme dont s'était servi Cornil, un couteau de poche à lame petite et effilée, avait pénétré de bas en haut au sommet interne de la cuisse gauche et sectionné [illegible] fémorale. La mort de la victime est due à l'abondante hémorragie qui s'est ensuivie.

En examinant le cadavre, M. Dutilleul a découvert la trace, au niveau de la poitrine, d'un second coup de couteau, mais qui ne fit qu'effaler l'épiderme.

HELLEMMES

ARRESTATION DE DEUX ACRESSEURS

Avant-hier soir, vers neuf heures, M. Alphonse Chemin, 25 ans, mécanicien, à la Cotonnière d'Hellemmes, passait en compagnie de sa femme, rue Sadi-Carnot, lorsqu'ils furent assaillis par quatre individus. Un des malandrins saisit Mme Chemin à bras-le-corps, cherchant à la renverser; mais M. Chemin bondit sur l'agresseur et lui déchira la figure à coups d'ongle, pendant que les deux époux criaient : « Au secours ! » L'arrivée de quelques personnes mit les malandrins en fuite.

Le lendemain, la police arrêtait l'homme à la figure déchirée. C'est Richard Delebecque, 16 ans, demeurant à Fives, rue de la Marbrerie. Un de ses complices a été également capturé, c'est un nommé Désiré Guislain. Ils ont dénoncé les deux autres individus.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 9 janvier

Présidence de M. VILLETTE, juge

A propos de l'affaire du Bureau de recrutement

Les fausses accusations du Réveil et de l'Egalité contre M. Arnould-Delcourt

Il y avait mercredi, à la deuxième Chambre correctionnelle, un écho de cette grave affaire du recrutement, qui défraya pendant longtemps la chronique locales des journaux. Parmi les personnes impliquées dans cette affaire et qui auraient profité des faveurs de Lemain, de Noteau et de Beaurain, le journal socialiste le *Réveil du Nord* et l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing*, cita à plusieurs reprises et attaqua violemment, — absolument à tort, du reste, — M. Arnould-Delcourt, fils du colonel Arnould, de Lille, et directeur d'assurances à Roubaix. M. Arnould poursuit aujourd'hui pour diffamation par la voie de la presse le *Réveil du Nord* et l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing*; les débats de ce procès ont eu lieu mercredi après-midi.

Me Wibaux, avocat de M. Arnould-Delcourt, réclame pour son client 10.000 francs de dommages-intérêts et des insertions dans dix journaux de la région. Il donne lecture des articles incriminés. Le premier a paru dans le numéro du 9 novembre et a pour titre : « Le scandale du bureau de recrutement; un fils de colonel compromis ». Celui du 10 novembre est intitulé : « Le fils du colonel A. Une pierre en mare cléricale; le dossier 771 ». Le troisième article, paru le 11 novembre, a pour titre : « L'histoire du dossier 771 concernant le fils du colonel Arnould ». Me Wibaux démontre que toutes les accusations étaient fausses; M. Arnould est enseigne de vaisseau, a pris part aux expéditions du Sénégal; il fait toujours parti de la réserve comme officier de marine. Il n'avait donc rien à voir avec le bureau de recrutement de Lille. L'*Egalité* l'a reconnu plus tard en rectifiant et en prétendant à une erreur de nom. Le dommage n'en est pas moins considérable.

Me Balavoine, qui défend le *Réveil du Nord* et l'*Egalité*, plaide la bonne foi des journaux. Ceux-ci ont cru reconnaître, dans les indications qui leur étaient données, qu'il s'agissait de M. Arnould; voilà pourquoi ils l'ont signalé, sans parti pris. Lorsque l'erreur a été manifeste, ils se sont empressés de rectifier. Ils ont fait œuvre de reportage, soutient Me Balavoine, et n'ont point outrepassé leurs droits.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré et renvoyé à huitaine le prononcé du jugement.

—×—

GRAVES VIOLENCES D'UN FILS SUR SES PARENTS A ROUBAIX

J.-B. Vanoverbeke, 26 ans, tisserand, s'est livré dimanche dernier à de graves violences sur ses parents. Arrêté pour ces faits, il comparaît en flagrant délit par devant le Tribunal. Son père, M. Gilles Vanoverbeke, un vieillard de 73 ans, qui habite rue Descartes, fort Sion, à Roubaix, dépose devant le Tribunal. Dans la nuit de samedi à dimanche, le jeune homme rentrait ivre chez lui vers trois heures du matin. Aussitôt, sans aucun motif, il se mit à tout briser, renversa une armoire, cassa les chaises, etc. Il se jeta sur sa mère, qu'il renversa et qu'il frappa d'un coup de tisonnier; puis il porta à son père un violent coup de poing dans l'œil.

J.-B. Vanoverbeke est un grand et fort gaillard, à l'air méchant et sournois. Il écoute sans broncher les reproches que lui adresse M. le Président et pas un mot de regret ne sort de sa bouche. Il a déjà encouru plusieurs condamnations, pour violences et voies de fait notamment.

Le Tribunal, tenant compte des mauvais antécédents de l'inculpé et de la gravité du délit qui lui est reproché, condamne J.-B. Vanoverbeke à 6 mois de prison.

—×—

VOL DE LAINES. — Victor Dumortier, 23 ans, demeurant à Herseaux; son amie, Herminie Verhelst, 31 ans, demeurant également au hameau des Ballons, et Gustave Verhamme, 30 ans, demeurant à Courtrai, sont trois ouvriers tisserands, travaillant à l'usine de M. Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde, à Roubaix, et qui, dans la soirée du vendredi 4 janvier, ont été pris en flagrant délit de vols de laines au préjudice de leur patron. Depuis plusieurs mois, le directeur, M. Achille Delaplace, constatait des disparitions de cannettes; une dénonciation lui fit savoir quels étaient les auteurs de ces vols. C'est pourquoi, vendredi soir, des agents de sûreté, postés à la porte du tissage, invitèrent les trois inculpés qui sortaient, à venir au bureau; on les fouilla et l'on trouva sur eux pour 8 francs de cannettes de laine environ. Tous trois affirment que c'était la première fois qu'ils emportaient de la laine. Ils sont défendus par Mes Rajat et Brackers d'Hugo. Le tribunal condamne chacun des trois inculpés : Victor Dumortier, Gustave Verhamme et Herminie Verhelst, à quarante jours de prison avec sursis.

ENTRE VOISINS. — M. et Mme Lardinois-Cottenier, épiciers, rue de l'Alouette, à Roubaix, poursuivent en correctionnelle, pour injures et diffamation, un de leurs voisins, M. Guillaume Verstraete, marchand de poisson. Deux scènes sont relevées, qui se sont jouées dans la rue, en présence de témoins : l'une, le 6 novembre, vers onze heures et demie du matin; l'autre, le 13 novembre, à midi. Après plaidoirie de Me Cléty, pour les plaignants, et de Me Balavoine, pour le prévenu, le tribunal condamne M. Guillaume Verstraete à 16 francs d'amende avec sursis, à 10 francs de dommages-intérêts et aux dépens.

UN MENDIANT ORIGINAL. — Jules Spitaels, 47 ans, ouvrier agricole, a été arrêté à Wattrelos, pour mendicité. « Je n'avais plus d'argent, explique-t-il, mais je ne mendie pas d'habitude. J'ai une pension pour services rendus dans l'armée; chaque année, je vais en Allemagne et en Autriche, faire les récoltes; j'y amasse quelques économies qui me permettent de revenir pendant l'hiver me reposer à Tourcoing... » Le tribunal condamne Spitaels à trois jours de prison.

POUR MENDICITÉ, à Roubaix, quarante-huit heures de prison avec sursis à Flore Douay, 68 ans, ménagère.

LA FRAUDE. — Oscar Lefebvre, 30 ans, chauffeur, à Néchin, fraude de 9 kil. 500 de café vert, croisade isolée à Leers, le 4 janvier, vers six heures du matin, six jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende.

— Pour fraude de 12 kilos d'allumettes, le 4 janvier, vers onze heures un quart du soir, à Wattrelos, près du pont du chemin de fer, six jours et 500 francs à Victor Deltour, 45 ans, apprêteur, à Roubaix, rue Pellart, et à Eugène Froment, 19 ans, pâtissier au Cateau. Froment obtient le bénéfice du sursis.

— J.-B. Delmotte, 15 ans; son frère, Arthur Delmotte, 13 ans, et Louis Castras, 13 ans, tous trois de Cysoing, ont été surpris, le 25 novembre, vers onze heures du matin, pâture Feutry, à Bourghelles, avec 700 grammes de tabac, 500 grammes de café et 170 grammes d'allumettes. Ils sont rendus à leur parents, mais condamnés à 500 fr. d'amende.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE, Delaplace-Michon, 17, Gde-Rue, Rx. Grand choix d'articles en tous genres. 14790

A St-JACQUES 209-211-213-215, rue du Collège près place Faidherbe-Chaptal ROUBAIX
MAISON DE DEUIL Rayon complet de deuil Deuil en 24 heures Location de Châles. 4100

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **BAYART-OUTTERS** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame **Auguste BAYART,** née **Marie-Dominique-Adelaïde-Augustine OUTTERS,** membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée subitement à Roubaix, le 7 janvier 1907, dans sa 55e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 9 courant, à neuf heures; aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 10 dudit mois, à dix heures et demie, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 59.

Mr Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE 25, r. du Collège, Roubaix Extractions sans douleurs MALADIES DE LA BOUCHE

Nouvelles Religieuses

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — M. Caude, professeur au Petit-Séminaire, est nommé curé de Crespin. — M. Bouqueau, professeur au Petit-Séminaire de Cambrai, est nommé curé d'Ostricourt. — M. l'abbé Deschuytter, vicaire à Fives (Saint-Louis), est nommé curé de Saint-Aybert.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

H. D. 3366. — 1. Adressez-vous au bureau de l'Hospice, rue de l'Hospice, où tous les renseignements vous seront donnés; 2. Il suffit d'être âgé et sans ressources.

Auto 111. — Nous n'en connaissons pas d'autre vraiment pratique. (647). — *T. E. R.* — *Un lecteur assidu.* — 1. et 2. Le cycliste sur piste (Vanoni) en 1 min. 12 s. — *L. D. L. T.* — On peut séjourner plusieurs jours. (576). — *M. S.* — Ces exercices, pratiqués avec méthode, produisent d'excellents résultats d'après les statistiques. (559).

E. V. 333. — 1° Oui. — 2° Une sommation s'il a la majorité légale. — *Emilie Croix.* — 21 ans pour la fille, 25 ans pour le garçon. — *C. R. S.* 72. — 1° Oui, on peut consentir à l'arbitrage du juge de paix ou de toute autre personne qui accepte cette mission; 2° Lui envoyer l'huissier et faire au besoin une saisie. Voyez un huissier qui fera tout le nécessaire. 613. — *A. B.* 4.050. — Oui, vous pouvez être tranquille. 615. — *N°* 407. — Pour le recours au vendeur, peut-être; pour cela consultez un avocat avec les pièces et titres. Pour le prêteur perdu, rien à faire. Quand un jugement est devenu définitif, faute de recours en temps utile, peu importe si il a été mal jugé, on ne peut plus revenir là-dessus. 612. — *C. V.* 27 *Tourcoing.* — Il y aura lieu de partager par moitié les économies réalisées pendant le mariage; la moitié ira aux trois enfants du père, l'autre moitié au seul enfant de la mère. 606. — *Veuve Alcide.* — Cela peut donner lieu à des contestations. Vous pouvez essayer d'un contrat de vente enregistré, moyennant une sur entretien viager. 626. — *Un ennuyé A. B. C. D.* — 1° L'enregistrement ne se préoccupe pas de vos accords louables pourtant; il perçoit coûte que coûte le droit de mutation; 2° Un accord amiable, ou le mieux est de rester dans le statu quo sans rien faire, votre mère a l'usufruit et vous la nue propriété; 3° Les droits varient suivant la valeur; voyez l'enregistrement ou un notaire. 617 — *D. E. F.* — Oui, si vous avez pris deux exemplaires, car il faut que chaque solution soit accompagnée d'un bon. (633). — *J. D.* 70. — Non les passe-ports ne sont pas exigés, mais nous vous conseillons de vous munir d'une carte d'identité avec votre photographie. (627).

M. de M... — « Aller à Canossa » : En 1077, durant la querelle des Investitures, l'Empereur d'Allemagne Henri IV se rendit à Canossa, petite bourgade de la Lombardie, et y fit amende honorable au Pape Grégoire VII (Hildebrand). M. de Bismarck, au cours du *Kulturkampf*, dit « qu'il n'irait pas à Canossa », c'est-à-dire qu'il ne négocierait pas avec le Saint-Siège. Quelques années plus tard, M. de Bismarck négociait avec Léon XIII; il était « allé à Canossa ».

Les superbes tableaux offerts en primes par La Confiance ont eu un énorme succès.

Cette coopérative en a fait refaire un certain nombre qui continueront à être offerts gracieusement; mais il n'en sera plus refait d'autres.

Avis aux retardataires que le mauvais temps a empêchés. 17228

Concerts & Spectacles

THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — *Tournée Baret.* — La représentation de *La Ponette*, est définitivement fixée au dimanche 13 janvier 1907, en matinée.

— *Tournée Frédéric Achard.* — *La police tolère.* — On nous annonce pour la semaine prochaine, une représentation comprenant deux pièces dont on a beaucoup parlé : *la Police tolère...* trois actes de M. Le Lasseur, et le *Bouton de culotte*, un acte de M. Lecomte-Arnold.

ROUBAIX. — *Théâtre du Fontenoy.* — Dimanche prochain 13 janvier, à 6 h. précises, *Jenny Fouvrière*, drame en 5 actes; la comédie-bouffe *Le bon juge*, terminera la soirée. — Location 69 *bis*, rue de la Gare, et 25, rue Richard-Lenoir.

— *Théâtre des Variétés* (rue Lacroix). — Le *Cinématographe des Variétés* donnera dimanche prochain deux grandes séances, l'une à 4 h., l'autre à 8 h. Le programme sera composé des dernières nouveautés cinématographiques et comportera 4.000 mètres de vues. Prix des places : 1 fr., 0 fr. 50, 0 fr. 30. Demi place pour les enfants aux fauteuils et aux parquets.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS POPULAIRES DE LILLE. — Nous donnons ci-dessous le programme du concert du 20 janvier prochain donné à l'Hippodrome Lillois par la Société des Concerts Populaires avec le concours de Vincent d'Indy, compositeur, et de Alfred Cortot, pianiste :

1. Ouverture de la flûte enchantée (Mozart). — 2. Symphonie pour piano et orchestre sur un thème montagnard (V. d'Indy), M. A. Cortot. — 3. Sauge fleurie (1re audition) (V. d'Indy), sous la direction de l'auteur. — 4. Concerto pour piano en ut mineur (Saint-Saëns), au piano A. Cortot, l'orchestre sous la direction de M. V. d'Indy. — 5. Scènes alsaciennes (Massenet). — La location est ouverte aux maisons Français et Martin.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Toutes les places pour la représentation de l'**AFRICAINE** ayant été prises en location, les guichets ne seront pas ouverts. 17147d

SALLE SAINTE CÉCILE 23, rue St-Georges, Rx. Aujourd'hui jeudi, matinée à 3 heures; entrée 0,25 centimes. — Soirée à 7 h.; entrée 0,30, donnant droit à une consommation de 0,90 c. 17305d

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING. Dimanche 13 décembre, à 3 heures, LAKME, opéra-comique en trois actes de Léo Delibes. 17303

Grand choix lanternes agrandiss., projections cinématograp., occasions, S'ad. Photo-Comptoir Artistique, 21, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 17124

Communications

ROUBAIX. — Les amateurs de peinture, membres actifs ou honoraires de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, sont avisés que l'éminent professeur, M. Steck, viendra dimanche prochain, 13 courant, pour organiser les séances. Rendez-vous à neuf heures, dans la salle du cours supérieur de dessin (entrée rue de l'Ermitage).

— **Société de secours mutuels « Le Pain Quotidien ».** — Assemblée générale dimanche 13 janvier, à onze heures, salle de la Bibliothèque Populaire de l'Union, 59, Grande-Rue. Nomination des délégués mutualistes aux Commissions cantonales prévues par la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. Scrutin ouvert de dix heures et demie à midi et demi.

— **Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens.** — Assemblée générale extraordinaire dimanche 13, à midi, même salle. Même ordre du jour. Scrutin ouvert de dix heures et demie à midi et demi.

— **Mutualité Maternelle Roubaisienne.** — Assemblée générale lundi 14 janvier, à sept heures du soir, dans la salle de la Bibliothèque Populaire de l'Union, 59, Grande-Rue. Nomination des délégués des sociétés de secours mutuels des cantons de Roubaix aux Commissions cantonales prévues par la loi du 14 juillet 1905 (Assistance obligatoire aux vieillards, etc). Scrutin ouvert de six heures à huit heures du soir.

— **Société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc ».** — Réunion générale obligatoire dimanche 13 janvier, à dix heures et demie du matin, Café du Demi-Cercle, place Notre-Dame. Amende rigoureusement appliquée aux absents.

BOUCHERIE JEANNE-D'ARC, 2, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix. — Viandes de premier choix. — Service à domicile. — Téléphone 960. 72

Prenez le Gillette

idéal des rasoirs de sûreté, pour se raser soi-même automatiquement, voir la démonstration aux étalages de la maison Gaillion, 23, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix.

NORD

LES BANDITS D'HAZEBROUCK. — M. Coupillaud, juge d'instruction à Hazebrouck, qui avait chargé M. Franceschi, commissaire de police, d'interroger certains témoins et de recueillir des renseignements sur le passé de la femme Deroo, vient de recevoir d'intéressantes indications qu'il a transmises à son collègue de Béthune.

L'affaire Pollet continue à s'orner chaque jour, de découverte imprévues et il se pourrait que, d'ici peu, de nombreuses arrestations fussent encore opérées.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A VIESLY. — Vers deux heures de l'après-midi, un menuisier, Etienne Vitrant, âgé de 50 ans et père de sept enfants entrait au cabaret tenu par Bilot-Labarre, rue de la Croix-Blanche, et, armé d'un révolver chargé de six balles, il dirigea le bout de son arme du côté de la sœur du cabaretier, la femme Robache, 36 ans, qui se trouvait là et fit feu; la balle l'atteignit à l'épaule, mais la blessure n'est pas grave. Sans lui donner le temps de tirer son second coup, Billot l'empoigna, le jeta à la porte et, se ruant sur lui, il lui arracha l'arme des mains.

Vitrant croyant avoir tué sa victime, car celle-ci était tombée au moment de la détonation, alla se contituer prisonnier à la gendarmerie de Caudry.

Vitrant n'a pas caché qu'il avait eu l'intention de tuer la femme Robache et de se tuer ensuite. Il affirme qu'il entretenait depuis dix ans avec sa victime, des relations auxquelles celle-ci a voulu mettre fin.

GREVE GENERALE DES TISSAGES A HAZEBROUCK. — On annonce d'Hazebrouck que les tissages Lefebvre, Plancke, Tersen et Vandamme sont en grève depuis mardi matin. Cette grève a été motivée par la suppression d'un supplément de 30 % accordé aux ouvriers.

De nombreuses forces de gendarmerie sont sur les lieux; le calme absolu a, d'ailleurs, régné mardi. Une réunion a été tenue, le soir, à l'estaminet Gourlois.

NOMINATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Est nommé instituteur titulaire à partir du 1er janvier : à Bondues, M. Dupas, de Tourcoing.

Sont nommés titulaires en qualité d'instituteur adjoint et d'institutrice adjointe : à Tourcoing, M. Larivière; — à Bondues, Mme Dupas-Lamoureux; — à Roubaix, Mme Gortler-Delory; — à Mouvaux, Mlle Bouchez; — à Roubaix, Mme Bouchez-Hainaut; — à Roubaix, Mlle Delahaye; — à Hem, Mlle Gérard; — à Mouvaux, Mme Bonaventure-Dubois.

Sont délégués dans les fonctions d'instituteur et d'institutrice stagiaire : à Wasquehal, M. Degorre; — à Wattrelos, M. Lacquement et Mmes Demettre, Vercruysse, Bret, Lavoisier; — à Bachy, M. Huard.

L'ELIXIR VINCENT
A base exclusivement végétale guérit
LA GOUTTE ET LE RHUMATISME
L'Elixir Vincent est en vente au dépôt général : Phie WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir, 29 (près la poste).
4 fr. le flacon. Roubaix : Fonder, à Mouscron.
4503

PAS-DE-CALAIS

Echo de la catastrophe de Courrières

La réouverture du puits n° 3

Le puits n. 3 de Méricourt, qui, jusqu'ici, était resté fermé, vient d'être ouvert. Dès que le plancher qui recouvrait l'orifice fut retiré, M. Du Monceau, procureur de la République, y descendit en compagnie de M. Heurteau, ingénieur. On a constaté que jusqu'à 60 mètres il n'y a pas de dégâts; à 80 mètres, les cloisons sont défoncées; à 150 mètres, le puits est obstrué par des portes et des solives. On n'a pas découvert de cadavres.

L'ASSASSINAT DE DUISANS DEVANT LA COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS. — Le 5 septembre dernier, Victoria Gerné, femme Gibot, était trouvée pendue dans sa grange. La rumeur publique accusa son mari, Charles Gibot, 29 ans, de l'avoir assassinée.

L'accusé détestait sa femme : Il l'abandonna en 1905 pour aller habiter à Nœux avec une fille, Laure Lepraud. Puis, après avoir quitté celle-ci au cours d'une maladie, pour se faire soigner par sa famille, il continua à lui faire part de son désir de la rejoindre « pour toujours », l'informant en même temps des sentiments de haine que lui inspirait sa femme. Peu de jours avant le décès de cette dernière, il annonçait encore à son amie que son malheur ne devait plus durer qu'un moment et qu'il ferait ce qu'il faut pour l'épouser. C'est dans ce but qu'il engagea d'abord sa femme à divorcer, puis à se suicider et qu'il en arrivà à la menacer de mort.

UNE MAISON QUI S'ÉCROULE A TILLOY-LES-MOFFLAINES. — Le pignon, construit en briques et torchis, de l'habitation de Mme veuve Martreux, route de Beaurains, s'est écroulé par suite du dégel, entraînant dans sa chute une partie de la toiture d'une écurie voisine appartenant à Mme veuve Payen et dans laquelle se trouvait une vache, qu'on parvint à dégager une heure après.

Mme Martreux était absente au moment de cet accident; une partie de son mobilier est endommagé.

LE MIROIR A LA CASERNE. — On vient de placer à l'entrée des casernes Schramm et Lévis (33e régiment d'infanterie), à Arras, une glace d'assez grandes dimensions, destinée à permettre aux soldats de rectifier leur tenue avant de passer devant le sergent de garde. C'est une innovation qui sera généralisée, si le résultat en est jugé satisfaisant.

LA QUERELLE BROUCHOUX ET BASLY. — Une querelle plus violente que jamais a éclaté dans le Pas-de-Calais, entre le Syndicat Brouchoux, au sujet de la distribution des fonds aux familles des victimes de Courrières. Le Syndicat Basly se vit à même d'établir que le « citoyen Brouchoux » a mis dans sa poche les fonds qu'on l'avait chargé de partager entre les ouvriers mineurs emprisonnés pendant la grève des mois de mars-avril dernier. »

Le Syndicat Basly déclare que s'il se fait fort d'établir ces faits devant un jury d'honneur formé dans le Pas-de-Calais même, par les délégués des deux partices, mais il décline tout autre juridiction.

UNE MAISON HANTEE A BEUVRY. — La maison des époux S... J..., négociants à Beuvry, est, dit-on, hantée par des esprits malfaisants qui cassent la vaisselle et renversent les meubles !!!

Les esprits commencèrent leurs farces dimanche après-midi. Madame S..., qui est infirme, était restée seule dans le magasin, son mari était dans une pièce voisine. Tout à coup, les meubles se renversèrent, des assiettes pendues au mur se brisèrent avec fracas. Bien plus, des boules bleues, à faire la lessive, pendues à une fenêtre, vinrent, dit la victime, danser la sarabande autour d'elle. On alla quérir le doyen de Beuvry et ses deux vicaires, MM. les curés de Sailly et de Verquin, villages avoisinants, qui vinrent pour rassurer les habitants de la maison, faire un simulacre d'exorcisme.

Lundi, pareil fait se renouvela. Le mobilier, qui avait été remis en ordre, se déplaça de nouveau et fit des culbutes folles à travers la maison.

Une voisine soupçonnée d'avoir jeté un sort sur la maison, fut vivement malmenée. Toute la commune a défilé depuis dimanche devant la maison hantée à tel point que M. S... a dû fermer sa porte et mettre une chaîne devant son entrée pour éloigner les importuns.

On affirme que le sabbat s'est continué mardi.

LES VRAIS FERMENTS THÉRAPEUTIQUES

Tous les médecins sont au courant des travaux du Docteur de Backer sur les **ferments thérapeutiques.** Ses expériences avec M. Jules Simon sur la levure de bière datent de 1882.

Avant tous autres les **Ferments de Backer** sont connus partout, les vrais savants ne recommandent que ceux-là; ils sont divisés en **ferments anti-néoplasiques (contre le cancer), anti-bacillaires (contre la tuberculose), anti-dermiques (contre les affections de la peau), anti-furonculeux,** etc., suivant les maladies à traiter. Demander brochure au Laboratoire du Dr de Backer, 6, square de La Tour-Maubourg, à Paris (VIIe arrond.) ou chez M. Deschodt, pharmacien, à Roubaix. 17012

BELGIQUE

Attentat contre le vice-recteur de l'Université de Louvain

Une bombe dans la boîte aux lettres

Louvain, 9 janvier. — Cette nuit, vers minuit et demi, trois hommes rentraient chez eux par la rue Saint-Michel. Comme ils venaient de dépasser de quelques mètres la maison de Mgr Coenraets, vice-recteur de l'Université, ils aperçurent une vive lueur.

Au même instant, une détonation formidable mettait tout le quartier en émoi.

Les trois hommes, épouvantés, revinrent néanmoins sur leurs pas. Mais ils ne purent rien découvrir.

Un peu plus loin, dans la rue de Namur, ils rencontrèrent un agent qu'ils mirent au courant.

L'officier de police Luysterborg a ouvert immédiatement une enquête. Il a trouvé, à deux pas de la porte du vice-recteur, une boîte à sardines déchiquetée et noircie de poudre.

Cette boîte avait été déposée par la boîte aux lettres du prélat.

Les dégâts sont insignifiants.

LES INCIDENTS DE COURCELLES

L'état du porion Van Eschot

Mercredi matin, les docteurs ont opéré Van Eschot. L'opération a très bien réussi. Toutefois la balle logée dans les reins n'a pu être extraite. Les praticiens espèrent sauver la victime.

Nouvelles atteintes à la liberté du travail

Le parquet de Charleroi a opéré une descente, à Jumet, pour interroger deux ouvriers, Moiny père et fils, de Charleville, qui, au puits Saint-Louis, d'où ils ont été renvoyés, ont menacé des ouvriers qui ne voulaient pas se syndiquer.

Les mesures de protection

Mercredi matin, une bande de 800 grévistes de Monceau-Bayemont et du Grand Conty est partie de Marchiennes vers Jumet. Le maréchal des logis Demerbe et six gendarmes de Marchiennes se sont portés immédiatement sur les lieux pour protéger les établissements qui se trouvaient sur le passage des grévistes. Les gendarmes de Jumet se sont portés au devant de la bande et aux abords des puits de Chaumonceau et Centre de Jumet.

On se demande si on ne va pas enfin interdire les rassemblements et cortèges.

Le charbonnage de Monceau-Bayemont a demandé qu'un poste provisoire soit installé à la Docherie. Il est question de renforcer les postes de gendarmerie si le mouvement continue.

Les perquisitions

Le parquet de Charleroi a saisi, à Jumet, dans la maison de l'anarchiste Quinif, en fuite avec sa femme, des nombreuses brochures, journaux et livres anarchistes. Un mandat d'amener a été lancé contre Quinif.

A Gosselies, le parquet a encore perquisitionné, mardi soir, à la Maison du Peuple et y a saisi des papiers. Tous les hommes qui s'y trouvaient ont été fouillés.

LE CRIME DE MASNUY-SAINT-PIERRRE

Un garde-barrière assassiné

Le parquet a fait mardi après-midi une descente à Montigny-lez-Lens, chez les parents de l'assassin. Ce dernier accompagnait les magistrats-instructeurs.

Les membres du parquet se sont rendus tout d'abord chez le père et le frère de Delhaye, puis ils sont allés chez sa sœur, où l'assassin logeait. On a saisi dans cette demeure un fusil et la correspondance de la femme de la victime. Celle-ci lui parlait de projets d'avenir.

Une scène émouvante s'est déroulée au domicile de la sœur de l'assassin. Celle-ci s'est mise à injurier son frère.

Les médecins-légistes ont procédé ce matin à l'autopsie du cadavre de Lacroix, le garde-barrière.

FAITS DIVERS. — Deux ouvriers, Narcisse Ancia, 45 ans, et Armand Weerts, 18 ans, travaillaient au-delà du Moulin Marcotty, à Angleur, quand la chaloupe sur laquelle ils se trouvaient vint à chavirer. Les malheureux tombèrent dans l'Ourthe et coulèrent à pic. Le cadavre d'Ancia a été repêché au quai des Vennes; les recherches continuent pour retrouver celui de son compagnon.

— Une scène d'assassinat s'est déroulée le 8, rue des Peines-Perdues, à Charleroi. Une jeune femme de 30 ans y avait vécu maritalement avec un mauvais sujet, nommé Delforge, de deux ans plus âgé qu'elle et déjà divorcé. En butte à ses mauvais traitements, elle le quitta. Delforge, trouvant le logis vide, alla vivre à Dampremy, et écrivit à son amie qu'il la tuerait tôt ou tard. Il a mis, hier, son projet à exécution en s'introduisant chez elle et en la frappant de cinq coups de poignard, dont deux dans le ventre. La malheureuse est considérée comme perdue. L'assassin est en fuite.

— Nous avons relaté les événements sanglants dont la gare de Buysingheim avait été le théâtre lundi soir. Les jeunes gens de cette commune avaient décidé de se venger de leurs ennemis de Woeringen. Mardi soir, vers huit heures, au moment où un musicien ambulant de Tournehem, J.-B. De Nayer, âgé de 50 ans, sortait de la gare à sa descente du train, il fut attaqué par une dizaine de jeunes gens. L'un d'eux lui lança une pierre d'environ huit kilogrammes qui l'atteignit à la tête. Le malheureux s'affaissa, la mâchoire réduite en bouillie. C'est dans un état désespéré qu'il a été transporté à son domicile.

TUBIZE

MYSTÉRIEUSE DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE. — Nouveaux détails. — C'est jeudi soir, à six heures, que Mlle Derville a quitté la filature où elle travaillait. Au cours des recherches, on a trouvé, flottant sur les eaux de la Senne, le panier en osier de la jeune fille; deux cents mètres plus loin, des sabots, et, près du moulin de Ripain, à une distance de plus de 500 mètres de cet endroit, le châle ayant appartenu à la jeune surveillante. Près de ce dernier endroit, sur un monticule, on a relevé de nombreuses empreintes de pas, semblant prouver qu'une lutte y avait eu lieu. M. Citerre, bourgmestre de Tubize, a, pendant deux jours, fait sonder la Senne. Toutes les investigations sont restées infructueuses. Les habitants de Tubize sont unanimes à reconnaître que la jeune fille n'avait aucune relation et qu'elle était d'une bonne conduite. Toute idée de suicide doit être écartée. Elle doit avoir été victime d'un accident ou d'un guet-apens.

COMINES

ON ANNONCE le très prochain mariage de Mlle Jeanne Van Elslande, fille de M. le bourgmestre, avec M. Hennion, industriel à Lillers.

ESTAIMBOURG

UNE GRÈVE PARTIELLE A LA TANNERIE DE M. POULLET. — A la suite d'un différend survenu entre M. Poullet et plusieurs de ses ouvriers, au sujet d'une réclamation relative à une augmentation de salaire pour un travail spécial, une trentaine de ces derniers, n'ayant pas obtenu satisfaction, se sont mis en grève. Les autres ouvriers continuent à travailler. Le personnel de cet établissement compte environ cent ouvriers.

TOURNAI

DANS L'INCENDIE survenu à la Chocolaterie Dupureur et qui n'a touché que l'usine, le grand stock de chocolat existant en magasins séparés de l'usine n'a pas été atteint par le feu et en conséquence des dispositions prises immédiatement par M. L. Hunt, les expéditions continueront leurs cours comme si rien n'était.

VINAIGRERIE DES FLANDRES, MOUSCRON
Ménagères, dans votre intérêt, exigez